

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

NOUVEAUTÉS 2024

Pool party

&

Aquagym

Page 5

ZAEnR : définir le zonage à Sérent

Page 6

Retour sur les commémorations

Page 13

Piscine : horaires, tarifs, nouveautés...



Cérémonie à la croix des parachutistes située à Pinieux.

Sommaire

- ▶ Le mot du Maire 3
- ▶ Les informations municipales 4
- ▶ Les échos du Conseil Municipal 18
- ▶ L'actualité de la médiathèque 20
- ▶ La rubrique du patrimoine 22
- ▶ La vie des associations 23
- ▶ La vie des écoles 26
- ▶ Les informations intercommunales 28
- ▶ La vie économique 30
- ▶ Les infos pratiques 31

Mairie de Sérent
 ☒ 15 rue du Général de Kerhué
 56460 Sérent
Contact
 ☎ 02 97 75 93 57
 ✉ mairie@serent.fr
 🌐 <https://www.serent.fr/>



- ▶ ZAE nR 5
- ▶ Retour sur les commémorations 6
- ▶ Piscine 13

Bulletin Municipal Juillet Août Septembre 2024 N°162
 Date de publication : 15 juillet 2024
 Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent
 Conception : Mairie de Sérent
 Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Malestroit
 Dépôt légal n°2631
 Imprimé sur papier :



Le mot du Maire



Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

Après un mois de juin marqué par des cérémonies commémoratives à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France, des élections européennes, des élections législatives anticipées dans un contexte politique complexe, la commune de Sérent se tourne vers l'été avec une programmation variée qui promet d'égayer les journées de tous les habitants et visiteurs.

Les élus, les associations et les services de la commune se sont fortement mobilisés pour organiser de nombreux événements culturels et festifs que vous découvrirez tout au long de cette édition. De nouvelles animations à la piscine, à une soirée spéciale au bord de l'étang ou encore une visite de la tourbière, les propositions ne manquent pas ! L'agenda estival détaillé en page 12 fournit une vue d'ensemble des activités prévues, garantissant que chacun puisse trouver des événements à son goût.

Cette édition du Fil du Sérentin ne se contente pas de célébrer l'été, elle anticipe également la rentrée !

Vous retrouverez ainsi les différents tarifs et les informations sur les inscriptions des activités périscolaires.

Les associations vous donnent rendez-vous le 1^{er} septembre pour le forum des associations ! Evènement incontournable où les associations sérentaises présenteront leurs activités et aussi une excellente occasion pour les habitants de s'engager dans la vie associative de la commune. En attendant, au gré des pages de la vie des associations, vous pouvez d'ores et déjà retrouver de nombreuses informations les concernant.

Dans cette édition estivale, une attention particulière, que vous retrouverez en page 10, est portée aux services techniques de la commune, souvent peu visibles mais essentiels.

Les élus, associations et services communaux se montrent très actifs pour que chacun puisse profiter pleinement de la période estivale tout en se préparant pour une rentrée sereine et organisée.

Je vous souhaite une bonne lecture et à toutes et à tous un très bel été !

Rozenn Guégan
Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

Avril Mai Juin Juillet 2024

Naissances

- 6 avril Cléo COLLIN
- 27 avril Andréa BOUBLI RIEDER
- 4 mai Gabriel KOFFI LE BRECH
- 12 mai Jade TRÉGARO
- 2 juin Élio BOUCHET
- 12 juin Lison CHAMPY BERNARD
- 19 juin Louison LE BEL

Mariages

- 1^{er} juin Romane GUYOT et Maud FULCHIR
- 22 juin Mickaël AIRAULT et Laure HARIVEL

Décès

- 16 avril Denise LE CADRE
- 29 avril Gérard DAVID
- 1^{er} mai Ghislaine DELAFOSSE
- 2 mai Jérôme LE DÉVIC
- 5 mai Gilbert DAVID
- 10 mai Pierre-Yves LOYER
- 23 mai Jean REIGNIER
- 10 juin Yannick MAHE
- 14 juin Roger SALIVA
- 16 juin Annick HOUEIX
- 17 juin Roger RAYNAUD
- 21 juin Claudine MORVAN
- 24 juin Marcel COURANT

Mairie

Fermeture le samedi matin

La mairie est fermée le samedi matin jusqu'à fin août.

Bénévoles

Aide aux devoirs

La commune recherche des bénévoles pour son service de l'aide aux devoirs. Les bénévoles apportent une aide aux enfants pour la réalisation de leurs devoirs entre 16 h 30 et 17 h 45 les lundis, mardis et jeudis (jours au choix pour les bénévoles).

Renseignements en mairie ou auprès d'Emeline LE BRETON, adjointe aux affaires scolaires et extra-scolaires.

Matinée citoyenne

Opération désherbage cimetièrre

À la suite du succès de l'opération « désherbage citoyen du cimetière » organisée en septembre 2023, la municipalité renouvelle cette action. En effet, un petit ménage de notre cimetière s'impose et nos services techniques ne peuvent assurer seuls cet entretien. Le désherbage ne pouvant se faire que manuellement, nous vous proposons une nouvelle demi-journée citoyenne qui aura lieu le **samedi 20 juillet**. Aucune limite d'âge n'est requise. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Vous pouvez apporter vos outils (couteau, binette, balayette, seau...) en complément du matériel mis à disposition par les services techniques.

Nous vous accueillerons dès 9 h à la maison de la commune, dans une ambiance conviviale.

MATINÉE CITOYENNE
2ème édition

SAMEDI 20 JUILLET 2024

- 9 h : Accueil à la Maison de la Commune : café et répartition des tâches
- 9 h 30 - 11 h 30 : Travail sur le site
- 11 h 30 : Échange convivial autour d'un pot

DÉSHERBAGE CIMETIÈRE

Inscriptions et renseignements :
Marie-Emmanuelle GUILLOT
07 85 08 28 00
Gaël MONNIER
06 78 17 30 41

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Travaux d'urbanisme

N'oubliez pas les déclarations en mairie !

Avant de démarrer des travaux, vous devez vous renseigner sur les formalités à accomplir, soit en mairie, soit sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Il a été constaté sur la commune que des travaux ont été réalisés sans autorisation. Il est donc demandé aux personnes qui auraient omis de faire ces déclarations de bien vouloir effectuer les régularisations dans les meilleurs délais. Des avertissements ont déjà été expédiés et d'autres le seront prochainement. Le non-respect des déclarations d'urbanisme engage la responsabilité pénale des propriétaires.

Plus de renseignements en mairie auprès d'Alexia ESTEVE au 02 97 75 93 57.

Locaux à louer

Des aides possibles pour les propriétaires



1- Dispositif "DENORMANDIE DANS L'ANCIEN" :

RÉDUCTION D'IMPOT POSSIBLE APPLICABLE A SÉRENT

Avec Guer et La Gacilly, la commune de Sérent est, depuis mars 2023, partie prenante du programme « Petites villes de demain » (PVD) pour le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC). Ce programme national vise à redynamiser les villes de moins de 20 000 habitants placées en position de centralité d'un bassin de vie.

Avec PVD, Sérent se trouve ainsi liée à l'Etat par une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Celle-ci lui ouvre un accès facilité à la subvention des projets de développement de son centre-ville, ainsi qu'à divers « outils » fiscaux et juridiques.

Parmi ces derniers, figure l'accès au dispositif « **DENORMANDIE DANS L'ANCIEN** », destiné à l'accompagnement financier des acquéreurs de logements dégradés ou de locaux à modifier, cela dans le cadre d'un projet d'investissement locatif. Ce dispositif est ouvert aux opérations initiées jusqu'au 31 décembre 2026.

NATURE DE L'AIDE : Il s'agit d'une réduction d'impôts sur le revenu, ouverte à hauteur de deux acquisitions au maximum par foyer fiscal et par an.

Son montant plafonné à 300 000 € par bien acquis, est proportionnel à la durée de location.

Durée	Montant de l'aide
6 ans	12 % du prix du bien
9 ans	18 % du prix du bien
12 ans	21 % du prix du bien

Exemple : Pour l'achat d'un bien de 150 000 € avec 50 000 € de travaux, l'aide est de 42 000 € pour une location de 12 ans, soit 3 500 € de déduction par an.

EN SAVOIR PLUS : vous trouverez plus d'informations sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-denormandie-aide-fiscale-renovation-et-location>



2- CRÉATION D'UNE PRIME DE SORTIE DE LA VACANCE DE 5 000 €



Le nombre de logements vacants est particulièrement important surtout en zone rurale. Dans ce contexte, et conformément aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du plan « France ruralités » du 15 juin 2023, il est proposé de créer une prime dite de « sortie de la vacance », dont l'ambition est de lutter contre la vacance des logements dans les territoires ruraux, de favoriser l'accroissement du parc de logements locatifs de qualité et de lutter contre l'artificialisation des sols par la réhabilitation du patrimoine bâti. D'un montant de 5 000 € par logement, cette prime constitue un outil incitatif destiné aux propriétaires bailleurs qui remettent sur le marché locatif des logements vacants depuis plus de deux ans, situés en zone rurale. Afin de répondre aux enjeux d'accès à des logements de qualité, l'attribution de la prime est conditionnée à la réalisation de travaux subventionnés par l'Anah au titre des aides à la pierre.

Renseignements auprès de La Maison de L'Habitat - OBC - 02 30 07 10 34 ou auprès de l'ANAH.

ZAE nR

Zones d'Accélération des Energies renouvelables



Concertation énergies renouvelables



Accès au questionnaire en ligne.



La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, adoptée par le Parlement et promulguée le 10 mars 2023, fait de la planification territoriale une priorité. Elle prévoit notamment que les communes puissent définir des zones d'accélération favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables.

Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) sont des zones spécifiques définies pour favoriser le développement rapide des installations de production d'énergies renouvelables : éolien, panneaux photovoltaïques en toiture ou au sol, ombrières, bois, méthanisation, géothermie... L'objectif est de faciliter l'implantation de projets. Mais l'inscription d'une ZAE nR ne signifie pas nécessairement le développement d'un projet sur cette zone. De même, des projets pourront se faire en dehors de ces zones mais avec moins d'avantages.

La définition de ces zones par la commune doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal après concertation de la population. Pour la concertation, nous avons organisé une réunion publique le lundi 24 juin. A cette réunion, nous avons eu connaissance de plusieurs projets d'énergie renouvelable à court ou moyen terme. Ces projets vont nous permettre de définir des lieux d'implantation comme ZAE nR.

Pour cerner au mieux ces zones, il est nécessaire de connaître les projets à venir à court ou moyen terme. Pour cela, vous pouvez répondre au questionnaire sur le site de la commune ou sur le coupon à votre disposition à l'accueil avant le 16 août 2024.

Cérémonies commémoratives

Forte participation pour ce 80^{ème} anniversaire

Juin 2024 a été marqué par le 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie et de la Libération de la France ainsi que de la bataille de Saint-Marcel dont le poste de commandement était à la ferme de la Nouette en Sérent.

Le 5 juin, Monsieur le Préfet du Morbihan a organisé une cérémonie au monument de la Nouette.

Le 80^{ème} anniversaire de la bataille de Saint Marcel a, pour l'occasion, été organisé par les communes de Sérent, Bohal, Malestroit et Saint-Marcel le dimanche 23 juin à La Nouette également.

La traditionnelle cérémonie à la chapelle des Haies s'est quant à elle tenue le dimanche 30 juin.

En partenariat avec les Passeurs d'Images et de Sons, la projection du film "Chemins de mémoire" réalisée par Mary LE BEL a clôturé ce week-end de commémorations. Près de 200 personnes sont venues le 23 juin à la salle des fêtes voir ce film documentaire particulièrement émouvant. Celui-ci est consacré à la bataille du maquis de Saint-Marcel et aux traces qu'elle a laissées dans la mémoire collective, en particulier au sein des familles durement éprouvées par les représailles qui ont suivi comme dans celle de Jean-Claude Guil.

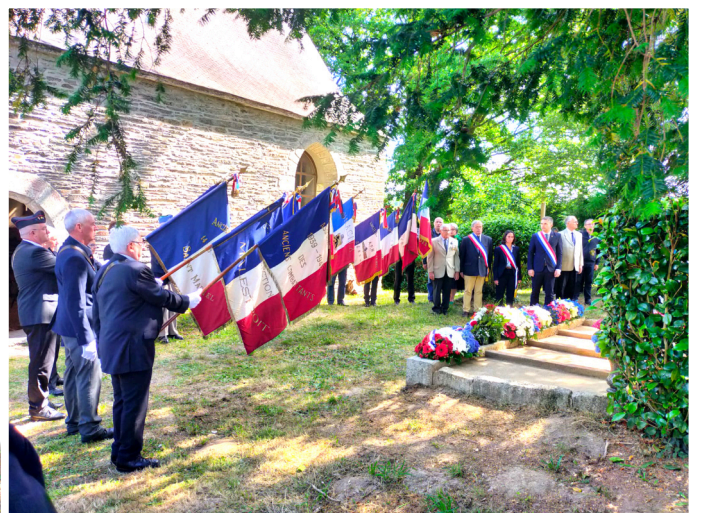
Cérémonie du 5 juin



Cérémonie du 23 juin



Cérémonie du 30 juin



Affaires scolaires

Les infos à noter



Garderie périscolaire

Les horaires :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
De 7 h 30 à 8 h 35 (7 h sur demande)
De 16 h 30 à 18 h 30



Les tarifs 2024/2025 :

- Quotient familial < 950 € 0,85 € la 1/2 h
- 950 € < Quotient familial < 1300€ 0,90 € la 1/2 heure
- Quotient familial >1301 € ou sans justificatif de revenu 0,95 € la 1/2 heure
- Le goûter 0,95 €

Renseignements auprès de Nathalie MORICE à la garderie au 06 47 42 62 76.

Restaurant scolaire

Inscriptions / Réservations des repas :

Les réservations de repas s'effectuent via le portail famille. Les nouvelles familles doivent prendre contact au plus vite avec le service comptabilité de la mairie pour l'ouverture de leur portail. **Merci aux parents de veiller à réserver les repas sur le portail famille avant le mardi pour la semaine suivante.**

Tarifs 2024/2025 :

- Tarif scolaire Sérentais : 3,78 €
- Tarif scolaire « hors Sérentais » : 4,69 €
- Tarif scolaire « repas non réservé » : 6,16 €
- Tarif adulte : 6,58 €
- Enfant panier repas Sérentais : 2,35 €
- Enfant panier repas « hors Sérentais » : 3,27 €

Renseignements et inscriptions auprès de Christine BOCHET en mairie au 02 97 75 98 06.

**PORTES OUVERTES
RESTAURANT SCOLAIRE**

Samedi 7 septembre
de 10 h à 12 h
Venez nombreux !



Aide aux devoirs

Le service de l'aide aux devoirs reprendra à la rentrée. Les bulletins d'inscription seront distribués par les écoles aux enfants du CP au CM2. Ce service est assuré par des bénévoles engagés pour l'année scolaire.



Le tarif est de 16,90 € pour un soir par semaine et de 22,50 € pour plusieurs soirs par semaine.

Bulletin à déposer en mairie avant le 14 septembre.

Activités du mercredi

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Les activités sportives et ludiques encadrées par William Hamon, éducateur sportif, reprendront à partir du 25 septembre 2024. Le principe de ces activités est celui de la découverte, l'objectif étant de transmettre aux enfants des connaissances et des savoirs diversifiés. L'apprentissage apporté prendra en compte leur besoin de jeu, de plaisir et d'émotion avec le souci de développer de nouvelles expériences motrices.



Ces activités sont gratuites. Pour un meilleur accueil des enfants le nombre de places est limité à 15 et réservé aux enfants âgés de 6 à 11 ans. A partir de cette prochaine rentrée, l'inscription se fera à l'année.

Au programme :

- 1^{ère} période : Basket / Frisbee
- 2^{ème} période : Cross québécoise / Handball
- 3^{ème} période : Trotinette / Athlétisme
- 4^{ème} période : Volleyball / Kinball
- 5^{ème} période : Badminton / Tir à l'arc

Renseignements auprès de William au 06 63 33 45 99.

Inscriptions en mairie et bulletins d'inscription sur www.serent.fr.

Jeunesse

Devenir bénévole

Au regard de l'investissement des enfants du Conseil Municipal Enfants sortant, nous ouvrons à tous les jeunes de plus de 10 ans, aux collégiens et lycéens, la possibilité de se porter bénévoles ponctuellement sur différents événements !

N'hésitez pas à nous contacter pour de nouveaux projets, des idées, des animations au 06 64 47 86 82 ou par mail culturetourisme@serent.fr.



1^{ère} cérémonie pour leur passage en 6^{ème}

A l'occasion de l'année scolaire écoulée, les acteurs encadrant les enfants ont été invités à participer à la cérémonie de passage des CM2 vers la 6^{ème}, organisée par la mairie le jeudi 4 juillet à la maison de la commune.

Pour cette première cérémonie, un livre leur a été offert par la municipalité « Guide de survie de la 6^{ème} » !

A la suite de cette cérémonie, un goûter d'honneur a été partagé !



Conseil Municipal des Enfants

Des enfants investis dans les commémorations

Le CME 2023-2024 a fait preuve d'un fort investissement. Dynamiques, agréables et enthousiastes tout au long de l'année, les enfants ont participé à de nombreuses actions et ont été force de propositions sur des événements comme le festival du livre jeunesse où ils ont pu innover en tant que « mini-journalistes », pour le Téléthon ou encore pour la balade colorée !

Le fil conducteur de cette année, a été principalement la citoyenneté. En effet, un des objectifs durant le mandat de Conseiller Municipal Enfant est de porter un intérêt et de participer à la vie de la commune. Les cérémonies commémoratives récurrentes d'année en année leur permettent d'y répondre, et davantage cette année avec celle du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie (1944-2024), qui s'est déroulée au Monument de la Résistance Bretonne à La Nouette. Ainsi, les CME ont pu découvrir grâce à l'ONACGV (Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre) le déroulement d'une cérémonie commémorative.

Afin de clôturer l'année sur ce thème, les CME ont visité le mercredi 3 juillet le « Musée de la Résistance en Bretagne » à St Marcel, lieu chargé d'histoire. Un guide les a emmenés au cœur de la guerre de façon ludique.

Merci aux conseillers municipaux enfants, aux bénévoles et aux élus présents pour leur participation, leur encadrement et leur bienveillance !

Le CME a d'autres projets en préparation : jeux inclusifs, actions intergénérationnelles...



Des services de plus en plus...

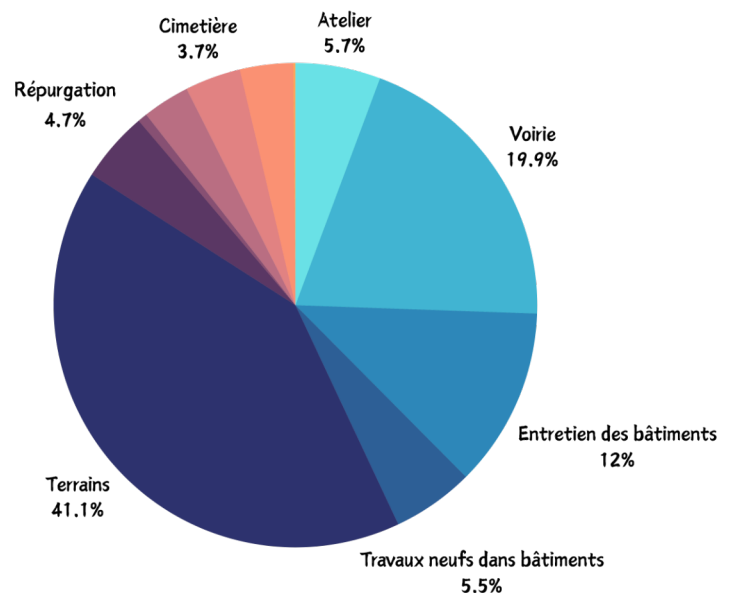
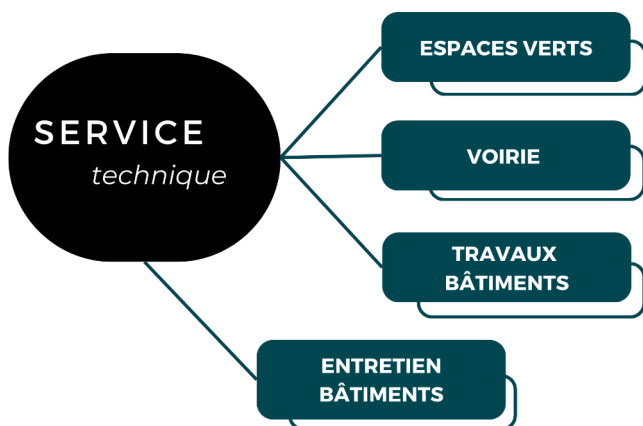
Techniques

Le développement de la commune qui génère des besoins nouveaux, l'évolution des normes nécessitant l'adaptation des tâches (notamment environnementales) constituent deux facteurs majeurs expliquant la spécialisation croissante des services techniques. L'organisation de nos services résulte également des spécificités de Sérent. Le caractère très étendu de la commune, la présence de clubs sportifs importants, les nombreux bâtiments communaux et le choix d'avoir des lotissements communaux impactent directement la charge de travail des services techniques.



De gauche à droite : Patrice SYLVESTRE, Loïc BACONNAIS, Boris DUBOIS, Stéphane AUVIGNE, Jean-Marie REIGNIER, Owen SCOUARNEC, Sébastien BOURY, Stéphanie LE MÉRO, Anthony ROHEL.

Répartition du temps de travail des agents



Stéphane AUVIGNE coordonne un ensemble de trois services : les espaces verts, la voirie et les travaux de bâtiments. Il conviendrait d'y ajouter un quatrième volet, celui de l'entretien courant des bâtiments municipaux.

ESPACES VERTS



Le service des espaces verts qui compte 4 agents, et ponctuellement des saisonniers est placé sous la responsabilité d'Anthony ROHEL. Les connaissances pratiques de Stéphanie LE MÉRO mais également d'Owen SCOUARNEC et de Sébastien BOURY (nouvellement recruté) permettent d'élargir la gamme des interventions. Au global, ce sont près de 5500 heures annuelles qui sont consacrées à l'entretien des espaces verts (tonte, taille, fleurissement, désherbage, nettoyage du bourg...). En complément de ces missions, l'équipe intervient également dans le cadre de la préparation des festivités. La politique environnementale, par l'interdiction de l'usage de pesticides, a induit indirectement la mise en œuvre d'une gestion différenciée, car il n'est matériellement plus possible d'éliminer toutes « les herbes indésirables ». Si certains espaces peuvent apparaître quelque peu « sauvages » en terme d'entretien, c'est donc avant tout pour des raisons écologiques et économiques.

De mai à septembre, les agents sont également mobilisés pour assurer la préparation puis l'entretien quotidien de la piscine.

Ce service dispose notamment des moyens suivants : tondeuses, micro-tracteurs, préparateur de sol, broyeur à branches, broyeurs d'herbes, aérateur, distributeur d'engrais...

VOIRIE



Avec plus de 100 kms de voirie communale, le service en charge de ce domaine est également très sollicité. Le travail est planifié sur l'année, selon les saisons, avec des travaux de creusage de fossés, de busage, d'élagage et de fauchage. Ce sont près de 3 000 heures qui sont réalisées dans ce cadre. L'équipe est composée de Loïc BACONNAIS qui en assume la responsabilité, Boris DUBOIS très impliqué dans les actions d'aménagement et de Patrice SYLVESTRE qui apporte toute sa compétence dans le domaine de la mécanique. Cette équipe participe également aux travaux préparatoires des festivités.

Les principaux moyens mis à disposition sont :

- tractopelle, tracteurs et remorques,
- nacelle, broyeur d'accotements,
- citerne à eaux,
- petit matériel de voirie.

TRAVAUX BÂTIMENTS



Jean-Marie REIGNIER porte pour sa part la responsabilité du service bâtiment. Outre les missions visant la stricte maintenance des bâtiments communaux (il y en a près d'une vingtaine sans compter les logements communaux), il est impliqué dans des travaux de réhabilitation de locaux conséquents nécessitant une très grande pluridisciplinarité. L'aménagement des locaux à destination médicale place Saint Pierre en témoigne.

Dans ces tâches, il est très régulièrement épaulé par Stéphane AUVIGNE qui, avant de devenir responsable des services techniques, occupait ce poste. L'importance du parc immobilier et la nécessité d'intervention rapide justifient pleinement l'existence de ce service qui totalise près de 2500 heures de travail annuel.

ENTRETIEN BÂTIMENTS

Même si son organisation est différenciée des services techniques, il ne faut pas négliger l'importance des missions confiées aux agents d'entretien, Nelly HAAS (responsable), Dorothée LAHURE, Anita CHEFDOR et ponctuellement Vanessa RONCIN. En effet ce sont plus de 3000 heures de ménage qui sont effectuées tous les ans. Les principaux bâtiments nécessitant un entretien important sont le restaurant scolaire, l'école, la salle des fêtes, la salle des sports et la mairie. Si les périodes de vacances scolaires sont un peu moins « chargées », il y a toujours des besoins dans les principales salles, en plus des tâches au camping et à la piscine. Dans ce domaine aussi il est nécessaire de se former pour accomplir les missions dans le respect des normes en vigueur.



De gauche à droite : Anita CHEFDOR, Vanessa RONCIN, Dorothée LAHURE, Nelly HAAS

Si l'on fait la somme de ces quatre services, il apparaît donc que c'est celui qui a le plus de poids en effectifs dans la commune. C'est aussi la conséquence d'un choix politique ancien qui a visé à faire le travail en régie (avec du personnel communal) plutôt que de faire appel à des entreprises extérieures, même si ces dernières peuvent être ponctuellement sollicitées. Des tentatives de mutualisation des moyens sont envisagées à l'échelon intercommunal mais les solutions ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre puisque les besoins sont souvent identiques aux mêmes périodes dans les communes.










Agenda estival




Sérent 2024







Juillet

 19	Balade nature	Tourbière	16 h
 21	Concours de pêche	Étang	9 h
 21	Balades calèche	Chapelle de Couësboux	9 h 30 et 11 h
 22	Balades calèche	Chapelle Ste Suzanne Tréviet	15 h et 16 h 30
 26	Balade nature	Tourbière	16 h
 28	Balades calèche	Chapelle de Couësboux	15 h et 16 h 30
 29	Balades calèche	Chapelle Ste Suzanne Tréviet	15 h et 16 h 30

Août

 02	Vendredis de Trévero	Trévero	18 h 30
 02	Balade nature	Tourbière	16 h
 09	Balades nature	Tourbière	16 h
 14	Apéro-concert et ciné plein air	Étang	18 h 30
 16	Balades nature	Tourbière	16 h
 19	Balades calèche	Chapelle Ste Suzanne Tréviet	15 h et 16 h 30
 23	Balade nature	Tourbière	16 h
 24	Repas moules-frites	Salle des fêtes	19 h 30
 25	Balades calèche	Chapelle de Couësboux	15 h et 16 h 30

Septembre

 01	Forum des associations	Salle des sports	9 h à 13 h
 06	Vendredis de Trévero	Trévero	18 h 30
 21	Vente de repas paroisse	Salle des fêtes	12 h
 21 et 22	Journées du patrimoine	Chapelles et église	Journées

Piscine extérieure chauffée

Des nouveautés pour cette saison !

La piscine vous propose cette année de nouvelles activités :

- des séances d'aquagym les mardis et les samedis de 11 h à 11 h 45
- des soirées pool party les mardis de 20 h à 22 h.

Les enfants peuvent également, comme chaque année, prendre des cours de natation.

PISCINE MUNICIPALE DE SÉRENT EN EXTÉRIEUR ET CHAUFFÉE

NOUVEAUTÉS 2024
POOL PARTY
SÉANCES D'AQUAGYM

OUVERTURE DU 17 JUIN AU 31 AOÛT

3 BASSINS EN PLEIN AIR ET 1 PENTAGLISS !

SÉANCES D'AQUAGYM LES MARDIS ET SAMEDIS EN JUILLET-AOÛT DE 11H À 11H45

POOL PARTY MARDI 20H-22H DU 16/07 AU 13/08

COURS DE NATATION SUR INSCRIPTION AUPRÈS DE WILLIAM 06 63 33 45 99

Information et Réservation
Piscine de Sérent
29 rue du Général de Gaulle
Le Pont Salmon SÉRENT
02 97 75 91 36
www.serent.fr

Horaires

Du 8 juillet au 31 août

Lundi	14 h 15 - 18 h 30
Mardi	10 h - 12 h / 14 h - 18 h / 20 h - 22 h
Mer., Jeu., Vend.	10 h - 12 h / 14 h 15 - 18 h 30
Samedi	10 h - 12 h / 14 h 15 - 19 h

Tarifs

Entrée adulte : 4,00 €

Entrée réduite (-16 ans, étudiant, porteur handicap, RSA, demandeur d'emploi) : 2,50 €

Carte 10 entrées : 34,50 € / Carte 10 entrées réduites : 21,00 €

Accompagnateur : 1,00 € / Tarif dernière heure : 1,00 €

Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans

Cours collectifs

Cours à l'unité - de 16 ans : 12,00 €

Stage 10 leçons -16 ans : 113,50 €

Aquagym

Carnet de 5 leçons : 40,00 €



Pour plus de renseignements, contactez la piscine au 02 97 75 91 36.

Soirée au bord de l'eau

Apéro-concert

Le ciné plein air en 2023, localisé dans le bourg de Sérent avait remporté un vif succès !

Cette année, la municipalité a souhaité renouveler cet évènement en y apportant un dynamisme et plus de confort en l'intégrant sur le site de l'étang pour créer un moment convivial et familial ! Nouvel environnement où vous pourrez profiter dès 18 h 30 d'un apéro-concert avec le groupe « LHYR » qui amène à la danse. Originaire du pays de Josselin, LHYR joue de la musique bretonne et celtique, et d'une façon plus générale de la musique folk.

Buvette et restauration sur place !

La deuxième partie de la soirée, débutera à 22 h, avec le ciné plein air du film « Ma famille et le loup ». Lieu idéal pour se détendre et regarder ce film, l'étang de Sérent vous permettra de passer une soirée au bord de l'eau paisiblement. Vous pourrez apporter vos chaises, transats et plaids !

En cas de mauvais temps, la soirée sera organisée à la salle des sports.

Gratuit | Ouvert à tous

Contact : 02 97 75 93 57 | 06 64 47 86 82 |
culturetourisme@serent.fr

SOIRÉE AU BORD DE L'EAU

MERCREDI 14 AOÛT

ÉTANG DE SÉRENT

APÉRO-CONCERT
à partir de 18 h 30

Buvette et restauration sur place

GRATUIT

Ouvert à tous

GROUPE LHYR

CINÉ PLEIN AIR
"MA FAMILLE ET LE LOUP"
22 H

Apportez vos plaids, transats ou chaises pour vous mettre à l'aise

Contact : 02 97 75 93 57
https://www.serent.fr
mailto:mairie@serent.fr

Création : Maire de Sérent / Ne pas jeter sur la voie publique

Forum des associations

RDV le 1^{er} septembre !

Vous recherchez une activité pour vous ou vos enfants ? Le forum des associations est une vitrine de la commune, représentative de son dynamisme, par la diversité des activités proposées. Le regroupement des différentes associations sur un même lieu, le même jour, facilite la recherche d'informations sur des activités diverses : inscriptions, démonstrations et échanges tout au long de la matinée du DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE de 9 h à 13 h à la salle des sports de Sérent, 18 Chemin du Paradis !

BOURSE GRATUITE de vêtements et accessoires de sport

La municipalité propose comme l'année dernière une bourse gratuite pendant le forum des associations ! Retrouvez les informations sur le fonctionnement en bas de page.

Contact :

02 97 75 98 66 | 06 64 47 86 82 |

culturetourisme@serent.fr

SÉRENT

BOURSE GRATUITE
vêtements
et accessoires
de sport

9 h à 13 h

DIM 1^{er} SEPTEMBRE
Salle des sports
18 chemin du Paradis
56460 SÉRENT
06 64 47 86 82

A l'occasion du Forum des associations

Création : Mairie de Sérent | Ne pas jeter sur la voie publique

SÉRENT
9 h à 13 h
Salle des sports
Chemin du Paradis

DIM 1^{er} SEPTEMBRE 2024

FORUM DES ASSOCIATIONS

BOURSE GRATUITE D'ARTICLES DE SPORTS :
échange de vêtements,
accessoires de sports/loisirs
Dépôt ou retrait gratuit

Inscriptions, démonstrations, rencontres
tout au long de la matinée

Entrée gratuite

Articles à déposer
jusqu'à fin août
en mairie

Contact : 02 97 75 98 66 / 06 64 47 86 82
www.serent.fr

mairiedeserent
mairiedeserent

Création : Mairie de Sérent | Ne pas jeter sur la voie publique

Fonctionnement

de la bourse gratuite

Vous avez chez vous des articles de sport propres dont vous ne vous servez plus mais qui peuvent encore être utiles à d'autres ?

Apportez-les à la mairie de Sérent jusqu'au 30 août.

Les articles seront mis gratuitement en libre accès lors du forum des associations le dimanche 1^{er} septembre.

Même si vous ne déposez pas d'articles, vous pouvez vous servir !

Tourbière

Des balades nature gratuites cet été



La mairie propose des visites guidées de la tourbière, animées par un guide nature.

Tous les vendredis après-midi à 16 h :

19 et 26 juillet | 2, 9, 16 et 23 août 2024.

Situé au cœur du massif forestier de Pinieux, ce site de 22 hectares est un habitat exceptionnel qui abrite une flore et une faune bien spécifiques. C'est aussi un véritable livre d'histoire qui a commencé il y a environ 5000 ans. Cette découverte pédagogique vous permettra de mieux comprendre les origines et l'évolution de ce milieu naturel hors du commun.

Gratuit | Inscription obligatoire en ligne via le site de la réserve des Marais de Séné : <https://www.reservedesene.bzh/evenements/>

Balades en calèche

Le programme pour cet été

Balades calèche

SÉRENT

GRATUIT

Dimanche 21 juillet 9 h 30 et 11 h
RDV chapelle St Symphorien à Couësboux

Lundi 22 juillet 15 h et 16 h 30
Rendez-vous à la chapelle Ste Suzanne à Tréviêt

Dimanche 28 juillet 15 h et 16 h 30
RDV chapelle St Symphorien à Couësboux

Lundi 29 juillet 15 h et 16 h 30
Rendez-vous à la chapelle Ste Suzanne - Tréviêt

Lundi 19 août 15 h et 16 h 30
Rendez-vous à la chapelle Ste Suzanne - Tréviêt

Dimanche 25 août 15 h et 16 h 30
RDV chapelle St Symphorien à Couësboux

Sur réservation au 06 64 47 86 82 ou 02 97 75 91 36

www.serent.fr

mairiedeserent

mairiedeserent

Création : Mairie de Sérent | Ne pas jeter sur la voie publique

Festival de l'étang

Succès pour la 7^{ème} édition



Haute en couleurs, la balade colorée a fait sensation cette année avec ses 306 participants !

Les nouveaux circuits ont été appréciés ! Verduze, soleil et un public familial étaient présents pour l'occasion ! Cette 7^{ème} édition a été placée sous le signe de la convivialité.

En effet, après la balade colorée, les nombreux visiteurs ont pu se restaurer auprès des food trucks sur place, se ravitailler à la buvette tenue par la Sérentaise basket.

Cette année, la municipalité a tenu à améliorer le confort des visiteurs par la présence de transats, de chaises et tables en nombre.

Les petits comme les grands ont pu profiter des structures gonflables, des pédalos et canoës et de balades en poneys. Les costumes de sumos ont remporté eux aussi un vif succès.



La commune, ayant le label « Terre de jeux 2024 », a proposé de valoriser le sport en vue des Jeux Olympiques 2024 : badminton, volley, rugby, tir à l'arc (version enfant), canoës et foot ont émergé lors de cet évènement.

Un spectacle en fin de journée « Ram-Dam dans la nature » a clôturé la journée auprès d'un public familial.

Merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation, leur énergie et leur enthousiasme !

Nous espérons vous compter parmi nous pour la prochaine édition, qui se déroulera comme tous les ans le premier dimanche de juin !

- **Appel aux bénévoles :** pour tous ceux qui souhaiteraient se mobiliser sur cet évènement, n'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent au 06 64 47 86 82 | culturetourisme@serent.fr.
- **Recherche de pédalos :** Pour la prochaine édition, nous cherchons à louer, de nouveau, des pédalos. Si vous avez des pistes, merci de nous contacter.

Européennes du Patrimoine

21 & 22 septembre



- VISITE COMMENTÉE EN CALÈCHE
- L'ART INVESTIT LES CHAPELLES (EXPOSITIONS)
- RESTITUTION DU COLLECTAGE EN GALLO
- DÉCOUVERTE LUDIQUE ET VISITE DE L'ÉGLISE

PROGRAMME COMPLET

www.serent.fr | 02.97.75.93.57 | [mairiedeserent](#)



Création: Mairie de Sérent
Ne pas jeter sur la voie publique

La nouvelle édition des Journées européennes du Patrimoine aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre.

Les journées du Patrimoine, sont nées en 1984 sous l'impulsion du Ministère de la Culture et s'étendent désormais au niveau européen. Elles ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites, et d'ouvertures exceptionnelles. Ces événements locaux se déroulent désormais dans plus de 50 pays dans le monde avec une gratuité de principe dans les monuments publics, et à tarifs réduits pour la grande majorité des établissements privés participant à la manifestation. Il s'y dévoile alors le patrimoine historique des monuments civils ou religieux, mais aussi les patrimoines agricoles et industriels, et à travers eux, les savoir-faire.

Le programme sera disponible fin août où vous trouverez de nouvelles animations. Visite guidée de l'église et visite ludique pour les enfants seront proposées. Le samedi, l'association Chubri vous présentera une restitution du projet de collectage du gallo qui est en cours sur la commune. Comme chaque année, les chapelles seront exceptionnellement ouvertes et des œuvres d'artistes y seront exposées. Enfin, des balades en calèche vous permettront de découvrir l'histoire et le petit patrimoine disséminé en campagne.

Le Gallo Sérentais

Rencontre autour des enquêtes de Chubri

Rendez-vous le samedi 21 septembre 2024 à 14 h 30 à la maison de la commune, 4 rue des Tilleuls.



À l'occasion des Journées du patrimoine, Bèrtran Ôbrée et Alinn Seliër, de l'association Chubri, animeront **une présentation des enquêtes réalisées en 2023 et 2024 à Sérent pour recueillir et décrire le Gallo tel qu'il est parlé dans la commune.**

Depuis plusieurs mois, l'équipe de Chubri rencontre des habitantes et habitants de la commune sous forme de rendez-vous collectifs, entre autres lors de « cafeu gallo », en petit groupe, ou individuellement. Ces entretiens ont été facilités par la mairie, par Plum'FM, l'EHPAD Les Deux Roches et Les passeurs d'images et de sons. Les enregistrements sonores des échanges permettent à Chubri de recueillir du vocabulaire local et les formes gallèses des noms de lieux-dits.

Lors de cette présentation du 21 septembre, il sera question de la démarche de collectage à travers les enquêtes orales. **La parole sera donnée à des Sérentaises et Sérentais qui ont participé à ces enquêtes. Ce sera aussi l'occasion de présenter des données sur le parler local** qui auront été mises en ligne sur le site web de Chubri, notamment des noms de lieux sur le dictionnaire ChubEndret et du vocabulaire sur ChuMétiv.

L'inventaire linguistique du Gallo sérentais est réalisé grâce à un partenariat entre la mairie de Sérent, le Département du Morbihan, la Conférence des financeurs-Prévention de la perte d'autonomie, la Région Bretagne, Bretagne Vivante, Chubri, Les passeurs d'images et de sons et Plum'FM.



Participez à la réflexion !



Vous venez de visiter la tourbière de Kerfontaine ? Donnez votre avis !

Flashez si vous habitez à Sérent



Flashez si vous habitez hors de la commune de Sérent



Une étude est en cours pour réfléchir à l'aménagement et à la valorisation de la tourbière. Cette étude est menée par un groupe d'étudiantes de l'Université Catholique de l'Ouest, dans le cadre du programme "Petites villes de demain".



Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », label que la commune a obtenu, une réflexion est amorcée en collaboration avec De l'Ouest à Brocéliande Communauté concernant la tourbière de Kerfontaine.

Si Sérent est à l'écart des grands circuits touristiques que sont Malestroit ou encore Lizio, la commune dispose d'atouts. Ainsi, est présent sur son territoire l'une des plus vastes tourbières de Bretagne (23 Ha) et la seule répertoriée dans l'Est du Morbihan. Située à 4 km du bourg, elle constitue :

- un outil pédagogique auprès du grand public et des scolaires en histoire (pratiques agricoles) et géologie (mécanisme de formation de la tourbe) ;
- un vecteur de sensibilisation aux enjeux climatiques (stockage du CO²) et écologiques (source de biodiversité).

Actuellement, le site est géré par la commune en collaboration avec l'association Bretagne Vivante. Il est valorisé par un dispositif en audio conférence, des actions ponctuelles et pédagogiques et par des visites guidées gratuites pendant l'été.

Depuis quelques semaines, une équipe de 4 étudiantes de l'Université Catholique de l'Ouest est accompagnée par les services de l'OBC, de la mairie de Sérent et l'association Bretagne Vivante pour mener une étude.

Des questionnaires sont proposés aux habitants et aux visiteurs occasionnels. L'objectif est dans un premier temps de mieux cerner les utilisations actuelles et la perception du site et permettre, dans un deuxième temps, de proposer des actions concrètes favorisant sa mise en valeur.

Ces propositions devront prendre en compte la fragilité de cet espace naturel et être financièrement soutenables pour la commune.

Que vous soyez un visiteur régulier de la tourbière ou bien, que vous ne connaissiez pas encore le site,
PARTICIPEZ AU SONDAGE !

Les échos du Conseil Municipal

Compte-rendu

Séance du 28 mai

Membres en exercice : 23

Membres présents : 18

Votants : 21

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Approbation du rapport

Madame le Maire explique que, par mail réceptionné le 13 mars dernier, le Président de Oust à Brocéliande Communauté a invité les communes à approuver les rapports de la CLECT des 18 septembre et 16 octobre derniers portant sur :

- Les modalités de calcul de la charge transférée concernant l'étang et la base de loisirs de Saint Malo de Beignon.
- La participation des communes à la charge transférée concernant les équipements aquatiques du territoire sans celui situé sur la commune de Sérent.

Concernant ce second point, Madame le Maire propose de le valider pour affirmer la volonté de solidarité de la commune. Elle précise que les règles de répartition sont claires puisqu'elles reposent sur le nombre d'habitants. Le montant annuel de la participation communale s'élève à 16 951 €.

Il n'en demeure pas moins qu'un désaccord subsiste sur le montant de l'attribution de compensation qui doit être versée à la commune de Sérent suite à la décision communautaire de ne plus reconnaître le caractère d'intérêt intercommunal de la piscine de Sérent. Madame le Maire note que néanmoins des progrès ont été apportés.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal adopte cette disposition à l'unanimité.

Eclairage public

Diagnostic

Mme Olivier expose que pour aider les territoires à mieux connaître leur parc d'éclairage public, à disposer en toute propriété des éléments caractéristiques de ce parc et à mieux maîtriser leurs consommations d'électricité, Morbihan Énergies propose de conduire des diagnostics et d'élaborer une stratégie globale de rénovation et d'amélioration des performances de leur parc d'éclairage public.

La prestation proposée par Morbihan Énergies consiste en quatre volets :

- Stratégie d'éclairage : réalisation d'une analyse croisée interrogeant la stratégie d'éclairage de la collectivité en fonction de critères environnementaux et de l'usage de la ville.
- Stratégie de renouvellement des ouvrages : proposition d'une stratégie de renouvellement des ouvrages afin d'aboutir

à un parc d'éclairage public en bon état et moins énergivore.

- Stratégie d'amélioration des performances énergétiques : proposition d'un plan d'actions visant à réduire les consommations et factures énergétiques par secteurs géographiques.

- Stratégie d'efficacité et optimisation de service : proposition d'outils de pilotage de l'éclairage public adaptés au patrimoine de la collectivité.

L'étude engagée est estimée à 4 250 € HT qui sera subventionnée par Morbihan Énergies à hauteur de 50 % dans le cadre du programme de financement FNCCR « LUM'ACTE ».

Le conseil municipal valide la réalisation de cette étude.

Zone artisanale

Convention avec Oust à Brocéliande Communauté

La compétence portant sur la création ou l'extension de zones artisanales étant communautaire, il est décidé d'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec Oust à Brocéliande Communauté, pour permettre à la commune de Sérent de porter le projet sis à proximité de « La Ferme ».

Concession des parcs publics de stationnement

Convention

Madame le Maire explique que le PLU impose, pour la création de chaque logement, la réalisation d'une place de parking. En centre bourg, ce principe peut poser problème puisqu'il n'y a pas toujours de foncier disponible. En conséquence, il est décidé d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions de concession de parcs publics de stationnement. Ces conventions permettent aux investisseurs de bénéficier de places attribuées sur le domaine public en contrepartie du versement de redevances. Il est décidé de fixer le tarif à 30 € par mois et par place, le prix de la concession. La convention est établie pour une durée de 15 ans. Les places de parking doivent se situer dans un rayon de 200 m du logement concerné et doivent être matérialisées. Il est précisé que les emplacements de parking seront préalablement arrêtés en commission.

Budget principal

Décision modificative n°1

Mme le Maire indique que la commune a encaissé un trop perçu de taxe d'aménagement (à hauteur de 13 000 €), il convient donc de prévoir les crédits pour procéder au remboursement. Cette dépense d'investissement sera équilibrée par une baisse similaire sur le programme investissement « zone artisanale ». Les crédits sont également insuffisants à l'opération France Services, aussi il est nécessaire de prévoir un montant de 40 000 € financé par le recours à l'emprunt. Ces dispositions sont acceptées à l'unanimité.

Subventions

Demandes

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- 100 € au bénéfice de la Société Cycliste de Malestroit
- 300 € au bénéfice du club de badminton de Sérent.

Piscine

Vote des tarifs

Il est décidé de mettre en œuvre une politique tarifaire proche de celle conduite par l'intercommunalité. Il est désormais proposé de l'aquagym en période haute (carnet de 5 tickets). Il est rappelé que les enfants scolarisés à Sérent bénéficieront d'une entrée gratuite.

Les tarifs sont fixés comme suit :

Entrées	
Entrée adulte	4,00 €
Entrée réduite : - 16 ans, étudiant, porteur handicap, RSA, demandeur d'emploi	2,50 €
Carte 10 entrées	34,50 €
Carte 10 entrées réduites	21,00 €
Accompagnateur :	1,00 €
Tarif dernière heure	1,00 €
Scolaires primaire /ALSH *	1,80 €
Cours collectifs	
Cours à l'unité	14,50 €
A l'unité -de 18 ans	12,00 €
Stage 10 leçons adulte	130,50 €
Stage 10 leçons jeunes	113,50 €
Aquagym (carnet de 5 leçons)	40,00 €
Tarif groupe (+ 10 personnes) institution -18 ans *	1,80€
Tarif groupe (+ 10 personnes) institution 18 ans et + *	2,90 €
Gratuité pour les campeurs du pont Salmon et les enfants de 3 ans et moins,	

* Réservation écrite préalable (la veille au plus tard, paiement sur facture)

Ecole Albert Jacquard

Horaires

Mme Le Breton indique qu'il convient de fixer, pour les trois prochaines années scolaires, les horaires de scolarisation à l'école Albert Jacquard. La mise en œuvre des deux services au restaurant scolaire a impacté ces horaires, il est néanmoins possible, compte tenu de la nouvelle organisation, de proposer les horaires 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 30 - 16 h 30. Ces horaires permettent de concilier l'intérêt pédagogique et la qualité du service périscolaire. Le conseil municipal entérine ces horaires.

C.C.A.S.

Membres

Madame le Maire indique que suite à la démission au sein du CCAS de Mme Le Roch pour convenance personnelle, il est nécessaire de renouveler intégralement les élus membres. Il est proposé de maintenir à 6 le nombre de membres élus (ainsi que le nombre de membres nommés) et de compléter la liste par un suppléant.

Ont donc été proclamés membres du conseil d'administration du CCAS :

- Mme Céline Olivier
- Mme Emeline Le Breton
- Mme Marie-Emmanuelle Guillot
- M. Thierry Mary
- Mme Virginie Sablé
- M. Gaël Monnier
- M. Daniel Maugan (Suppléant).

Tableau des emplois.

Taux de promotion et modification

Madame le Maire propose de favoriser la promotion interne et de permettre à deux agents d'accéder au grade supérieur tout en restant dans le même cadre d'emploi. Cette disposition est acceptée.

Questions diverses

Piégeage

M. David fait part du bilan du piégeage des nuisibles. 440 ragondins ont été piégés (427 l'an passé). Ces opérations ont été conduites par 14 bénévoles (capture moyenne de 31 pièces par piégeur) qui participent directement à la salubrité publique. Leur présence est également un facteur d'économie pour la collectivité.

Conseil Municipal du 3 juillet 2024

L'ordre du jour du conseil du 3 juillet portant essentiellement sur les affaires scolaires, vous pouvez retrouver le compte-rendu en ligne sur www.serent.fr ou pour certains tarifs en page 8 de ce Fil du Sérentin.

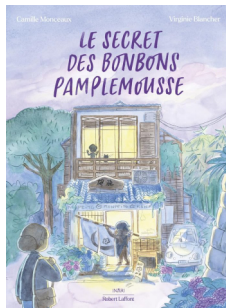
L'actualité de la médiathèque

Nouveautés

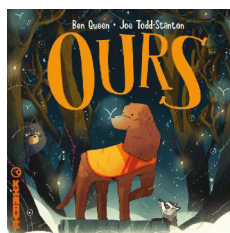
Dans les rayons

Au rayon bande-dessinée

La bande-dessinée « **Le Secret des bonbons pamplemousse** » s'ouvre sur l'histoire de Suzu. Mère de deux garçons, la jeune femme vit chez sa tante Chikako dans un petit village de bord de mer, situé entre Tokyo et Atami. La vieille femme tient seule la confiserie familiale depuis le décès de son époux. La vie semble douce dans la campagne japonaise jusqu'au retour inattendu de la cousine de Suzu, Mayumi. Après une longue absence, la jeune femme, de toute évidence brouillée avec sa mère, semble revenir avec un lourd secret. La confiserie Konpeitō, du nom des petits bonbons sucrés et parfumés qu'elle produit, devient alors le théâtre des rencontres et retrouvailles qui ont pu faire et défaire l'harmonie familiale.



Découvrez **Ours**, un chien d'aveugle qui ferait n'importe quoi pour son maître, Patrick. Il se lance alors dans une quête épique qui l'emmènera de la forêt jusqu'à la ville, à la recherche de solutions pour recouvrer la vue afin de continuer à protéger son meilleur ami. Sur un ton léger, cette BD permet aux enfants (et aux adultes !) de découvrir le travail des chiens formés pour accompagner des personnes non voyantes.



De nouveaux tomes de plusieurs séries BD sont arrivés !



Pendant l'été : **Vos enfants débudent la lecture ?** Profitez de l'été pour partager avec eux le goût de lire. Des petits romans adaptés aux jeunes lectrices et lecteurs sont disponibles



Au rayon des romans pour adultes

Un mystérieux portrait de Klimt jalonne la vie de trois personnages à travers trois époques. C'est le point de départ de « **L'inconnue du portrait** ». Qui est cette jeune fille au regard bleu mélancolique et pourquoi le maître a-t-il modifié le portrait d'origine ? Quel lien relie ce tableau à un fils de bonne famille viennoise au début du 20^{ème} siècle, à un self-made man américain qui a bâti sa fortune sur le krach boursier de 1929 et enfin à une brillante avocate new yorkaise d'aujourd'hui qui essaie à tout prix de gommer ses origines texanes ? Trois destins autour d'une œuvre comme trait d'union.



Au rayon des documentaires



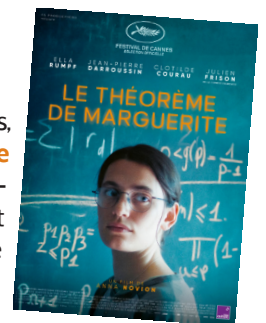
Il y a quelques semaines, Missak et Mélinée Manouchian ont fait leur entrée au Panthéon. Dans un magnifique ouvrage richement documenté et tout simplement intitulé « **Manouchian** », on suit l'itinéraire de ce couple de résistants communistes, tous deux orphelins survivants du génocide des Arméniens de 1915.



Julie Grand avait décidé de garder le silence, jusqu'à aujourd'hui, dans ce livre témoignage « **Sa vie pour la mienne** ». Fuyant la presse et les médias, elle ne s'était encore jamais exprimée sur ce qu'elle a vécu lorsque, le 23 mars 2018, le colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame a pris sa place en tant qu'otage au cours de l'attaque terroriste du 23 mars à Trèbes.

Au rayon DVD

Que vous aimiez ou non les mathématiques, on vous conseille fortement "**Le théorème de Marguerite**". Marguerite, remarquablement interprétée par Ella Rumpf, est un personnage très introverti, concentré sur sa thèse dont elle va présenter les résultats lors d'un séminaire. Mais l'exposé va très mal se passer et va la conduire à renoncer aux mathématiques. Basé sur une histoire vraie, le film s'articule à la fois sur le personnage de Marguerite, une brillante élève en mathématiques et seule fille de sa promotion et la recherche mathématique.



Coup de coeur partagé :

« **L'heure des femmes** » d'Adèle Bréau
paru en 2023, aux éditions Lattès



L'auteur raconte la vie de sa grand-mère devenue célèbre en France. Elle, c'est Ménie Grégoire, un petit bout de femme au tempérament fort, et qui symbolise les années 70 surtout. A partir de 1967, cette épouse d'un conseiller d'État connu sera investie d'une mission radiophonique qui

durera 15 ans : témoigner de ce que vivent les femmes françaises, dans leur couple, mais aussi dans leur vie sociale. A cette époque, les femmes dépendaient des hommes : pas de chéquier, pas de permis, multiples avortements clandestins ou grossesses successives non voulues... Ménie Grégoire ouvrira une voie qui conduira à l'émancipation féminine, malgré des insultes et des calomnies. 50 ans plus tard, une documentariste part à la quête de témoignages, découvrant tout un pan de la vie des Français(es). Un « roman-bio » passionnant, comme un devoir de mémoire.



Changement d'horaires pendant l'été

Du 1^{er} juillet au 31 août,
la médiathèque sera fermée
le samedi après-midi.

Horaires Été 2024 :

Mardi :
15 h - 18 h 30

Mercredi :
9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h 00

Vendredi :
15 h - 18 h 30

Samedi :
9 h 30 - 12 h 30

Contact

☎ 02 97 75 97 14

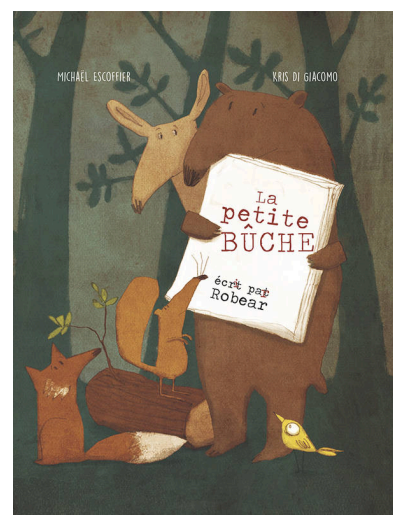
Mail : mediatheque@serent.fr



Le prix des Korrigans

Résultats

Près de 110 classes ont participé à cette deuxième édition. Les familles pouvaient également découvrir les livres avec les enfants et voter. Voici les 4 livres qui ont été choisis :



Les auteurs et illustrateurs de ces ouvrages seront invités à venir échanger avec les écoliers dans le cadre du prochain Festival du livre jeunesse « OUST, aux livres ! », en partenariat avec l'association Korrigans et compagnie qui organise le prix.

La rubrique du patrimoine

Chapelle des Broussettes

Riche d'un mobilier diversifié

Nous continuons notre série sur le patrimoine et vous proposons dans cette édition la suite de l'article paru dans le n°160 de Janvier 2024 concernant la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aides au lieu-dit Bréhélan.



Après nous être immergés dans l'histoire de la chapelle et la vie de quartier qui s'est développée grâce à l'investissement des habitants, venons-en aux détails architecturaux de la chapelle des Broussettes.

La chapelle fut construite au XVII^e siècle, en schiste et granit, elle est enduite et possède un petit clocher en bois. On y accède par deux portes comme le veut la tradition : une au sud et l'autre à l'ouest. L'est étant réservé au vitrail au-dessus de l'autel.



La chapelle renferme trois statues du XVI^e siècle, sans doute exécutées par le même artisan.



- Une statue de la Vierge, sans voile avec de longs cheveux, mais couronnée tient tendrement Jésus, jeune enfant.



- Une statue de Sainte Anne tenant un livre saint dans les mains comme traditionnellement représentée en éducatrice de Marie.

- Enfin une statue nommée Guérin sur le socle, représente un saint guerrier. Cependant, Saint Guérin était un moine cistercien devenu évêque de Sion, qui n'avait rien à voir avec ce guerrier vêtu d'une armure recouverte d'un surcot avec une sorte de casque, une lance à la main et un bouclier tenu dans sa main gauche le long de sa jambe. Cette représentation ferait plutôt penser à Saint Adrien.



Il y a aussi une très belle armoire qui a servi de sacristie pour ranger les vases sacrés.

Comme plusieurs autres chapelles, cette petite chapelle a son vitrail dans l'église de Sérent, vitrail offert par Mademoiselle Garceau à la fin du XIX^e siècle. Il montre Notre Dame accueillant ceux qui viennent l'implorer.

Nous remercions Madame Rivière de Précourt pour les détails concernant l'architecture et Marie-Emmanuelle Guillot, Jacqueline, Monique, Josiane et Bernard pour leur témoignage.

La chapelle sera ouverte dans le cadre des journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre.



Photos réalisées par MC56Photo

La vie des Associations

Sérent'Chantez

On se retrouve à la rentrée !



Déjà la saison 2023/2024 se termine et il faut penser à la rentrée 2024. Celle de la chorale « Sérent'Chantez » devrait avoir lieu le lundi 9 septembre à 19 h 30 à la maison de la commune au 4 rue des tilleuls. Amis lecteurs, vous ne l'ignorez pas, la chorale recherche toujours de nouvelles recrues dans nos quatre pupitres de chants, du pupitre à la voix la plus aigüe à celui à la voix la plus grave. Si nous recrutons de temps à autre des dames, le recrutement des hommes est plus difficile. Alors messieurs si vous aimez chanter, venez nous rencontrer pour participer à notre harmonie. Bien sûr, mesdames vous êtes aussi les bienvenues. Nous chantons tous les lundis à 19 h 30 sauf pendant les vacances scolaires. C'est Guy Delfino notre chef de chœur qui harmonise les chants. Cela fera 10 ans à la rentrée 2024 qu'il dirige notre formation.

Nous serons bien sûr présents au forum des associations du 1^{er} septembre, au cours duquel nous devrions proposer une petite démonstration de chants.

En cours d'année, nous proposons des concerts, la plupart du temps dans les églises pour une question d'acoustique, nous animons aussi des EHPAD et participons aux cérémonies commémoratives. Notre répertoire est essentiellement composé de chansons françaises de toute époque harmonisées à 4 voix. Pour une chanson donnée, chaque voix a sa propre mélodie afin qu'ensemble cela compose une belle harmonie.

Nous comptons sur vous à la rentrée du 9 septembre, venez prendre du plaisir à chanter et à participer à ce travail collectif amenant à une belle réalisation vocale.

Daniel Moysan

Site internet



Pour les contacter
06 74 36 32 33
serentchantez@orange.fr

A.S. Pétanques

Moules-frites le 24 août

Après six mois compliqués en début de saison à cause de la pluie, les beaux jours reviennent et les parties de pétanques sont plus agréables.

Le club est soudé et nous avons fait plusieurs animations internes pour continuer à jouer dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Les deux équipes engagées en coupe des aînés se sont bien débrouillées, et celle engagée en coupe du Morbihan est qualifiée pour les quarts de finale qui se dérouleront le 15 septembre à Josselin.

Le concours vétéran du 16 avril 2024 à Sérent s'est très bien passé et nous avons eu une quarantaine d'équipes.

Nous avons enchaîné avec l'organisation du deuxième tour de la coupe féminine, compétition de pétanque réservée aux femmes le 16 juin 2024 toute la journée. Une très belle compétition qui fait honneur aux femmes.

Le repas moules frites annuel de la pétanque sera organisé le 24 août 2024 à la salle des fêtes. Les tickets seront disponibles auprès des adhérents.

Pour les contacter
06 78 21 45 78



Gym Tonic

Reprise le 4 septembre

Présence de l'association au forum le 1^{er} septembre.

Cours de gym tous les mercredis de 20 h à 21 h au dojo de la salle des sports (sauf pendant les vacances scolaires).

Reprise des cours avec Christophe le mercredi 4 septembre. Au programme : échauffement, travail musculaire en profondeur et stretching dans la bonne humeur.

Possibilité de 2 cours d'essai consécutifs.

Coût annuel de l'adhésion : 70 € (règlement en 2 fois). L'association accepte les chèques vacances et chèques Up sport et loisirs. Certificat médical nécessaire.



Pour les contacter
06 03 07 35 79

Amicale Laïque

La rentrée se prépare

Les parents volontaires de l'Amicale laïque prennent des vacances bien méritées après les succès de la soirée des îles du mois d'avril et la fête de l'école Albert Jacquard du mois de juin. Lors de cette journée, nombreux auront été les participants au concours de palets et aux grandes olympiades !

Mais les parents restent mobilisés : il faut préparer la traditionnelle récolte de pommes pour produire l'annuel jus de l'amicale. Aussi, si au début de l'automne vous souhaitez faire don de votre excédent de pommes, nous sommes prêts à venir les cueillir dans vos vergers !

Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Et réservez déjà votre dimanche 13 octobre pour participer au grand vide-grenier d'automne.

Informations auprès de Clémentine au 07 81 98 99 32 ou par mail amicaleaj@gmail.com.



Pour les contacter
07 81 98 99 32
amicaleaj@gmail.com

Club des Tilleuls

A vos agendas

Le club des Tilleuls a pris ses quartiers d'été.

La reprise de nos activités est fixée au jeudi 5 septembre à 14 h à la maison de la commune pour nos activités récréatives.

Notre club sera présent au forum des associations le dimanche 1^{er} septembre prochain.

Mardi 24 septembre : sortie organisée par les Voyages Roger à LEGENDIA PARC. Date limite d'inscription le 12 septembre auprès de Madame Rolande Le Moine au 06 77 81 83 08.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Nicole MARTINET
et les membres du conseil d'administration

Pour les contacter
06 47 50 41 57

Association Activitae

Cours de karaté

La saison de nos cours de Karaté se termine activement et la motivation de nos adhérents reste très forte. Un passage de grade a eu lieu courant avril. Nous félicitons tous les participants pour leur travail et investissement.

Nous serons présents au forum des associations du dimanche 1^{er} septembre 2024 et pour la reprise des cours le mercredi 4 septembre 2024. Ne pas hésiter à venir essayer un cours de karaté qui apporte bien-être et confiance en soi.

Tout en apportant pour les adultes self-défense et une amélioration de la santé physique et psychique.



Amicale des pêcheurs

Concours de pêche



Le dimanche 21 juillet au plan d'eau communal :

En 2 manches : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30

10 prises maxi (épuisette obligatoire)

Mise à l'eau de 200 Kg de truites

Inscriptions à partir de 8 h sur place ou sur réservation au 06 30 21 66 06 ou par mail : adpserent56@gmail.com (limité à 90 pêcheurs)

Tarifs : 8 € jusqu'à 15 ans & 12 € pour les adultes

Buvette & restauration rapide sur place.

Pour les contacter
06 30 21 66 06
adpserent56@gmail.com

Badminton Club

Nouveau bureau

L'assemblée générale de l'association Badminton Club Sérent s'est tenue le jeudi 27 juin 2024. De nouveaux membres ont été élus dans le bureau associatif dont Monsieur Mickaël Rigaud qui est à présent le président. Cette nouvelle équipe a pour ambition d'apporter une nouvelle dynamique au club et proposer des événements conviviaux tout au long de l'année. Les séances de badminton seront maintenues cet été aux horaires habituels, le jeudi de 19 h 30 à 22 h 30.

Pour les contacter
06 73 37 83 92
bad.serent56@gmail.com

EQilibres



Qi gong et arts énergétiques

2024, notre association est fière de fêter ses dix années d'existence.

La pratique du Qi Gong est accessible à toutes et à tous. Ici pas de compétition, chaque participant-e s'approprie les enchaînements doux, corporels au mieux de ses capacités.

Une séance de pratique se décompose en trois temps : échauffement corporel doux et auto-massage, apprentissage d'un enchaînement de mouvements facilitant la concentration, l'équilibre, la coordination gestuelle et un temps de méditation. L'ensemble est au service de la prévention et du maintien d'une bonne santé tant corporelle que psychique. En résumé le Qi gong c'est bon pour la santé !

Les cours reprennent dès le **lundi 16 septembre 2024 à la salle de danse du pôle animation de 9 h à 10 h 30 ainsi que le jeudi de 19 h 30 à 21 h**. Possibilité de deux cours par semaine. En plus vous avez accès à des vidéos de cours sur notre site. Nous proposons également des ateliers du samedi au dojo de Sérent de 10 h à 12 h ouverts à toutes et à tous.

Pour toute demande d'information vous pouvez contacter Agnès Lorceau, enseignante diplômée de Qi Gong et de méditation au 06 09 31 08 02.

Nous serons présents au forum des associations le 1^{er} septembre à Sérent.

A la joie de vous rencontrer et bientôt, souhaitons-le, de pratiquer le Qi gong avec vous.

Le président Nathaël Moreau

Pour les contacter
06 09 31 08 02
www.eqilibres.fr
contact@eqilibres.fr



Retour aux sources

Yoga et méditation

Le yoga et la méditation apportent une véritable détente physique et mentale. Voici les horaires des cours à Sérent :

YOGA doux

Jeudi 18 h 00 - 19 h 30

Samedi 10 h 30 - 12 h 00

MÉDITATION laïque

Mercredi 20 h 30 - 21 h 45

Programme d'initiation progressif de fin septembre à avril.

Cet enseignement comporte des textes et audios pour soutenir votre apprentissage.

N'hésitez pas à essayer un cours à la rentrée, à poser une question, à demander un renseignement.



Pour les contacter
07 81 51 98 48
info@anita-joubel.com

Nir'voix'na

Cours de chant - Technique vocale



Les cours de chant reprendront après les vacances d'été, la semaine du 9 septembre. Les inscriptions et/ou demandes d'informations et de tarifs sont possibles dès maintenant.

Cours individuels à l'unité ou forfaits à l'année

Durée : 30 min ou 1 h

Adultes-jeunes / Enfants à partir de 10 ans

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2024-2025

COURS duo, trio ou quatuor

Constituez votre duo, trio ou quatuor pour un cours partagé et une pratique conviviale. Adultes/jeunes à partir de 13 ans - Durée : 1 h 15

Les « ATELIERS DE SAISON » de Nir'Voix'Na

Stages thématiques de chant et/ou technique vocale au pôle animation - salle de danse - Pour adultes/jeunes à partir de 13 ans
Tous niveaux même débutants - 7 à 20 personnes

Atelier de saison #1 « Polyphonies et circle songs »

Samedi 19 octobre, 14 h - 17 h

Atelier de saison #2 « Noëls Jazz & Swing »

Samedi 14 décembre, 14 h - 17 h

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

Bleunwenn, professeure de chant



Pour les contacter
07 88 92 32 72
nirvoixna@gmail.com
www.nirvoixna-coursdechantomorbihan.com

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Cross à Elven

Les classes de PS, MS, GS, CP et CE1 sont allées à Elven pour participer à un cross organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Les enfants réalisent une course adaptée à leur capacité et à leur niveau de préparation (soit un contrat temps ou un contrat distance).



Le prix des Korrigans

Toutes les classes ont participé au vote des Korrigans. C'est un prix issu de la volonté commune de médiathèques et d'écoles de partager le goût de lire avec les enfants, avec les parents. Il est organisé en quatre niveaux avec pour chacun 4 ou 5 livres.



Contact

● 11 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50

ÉCOLE
PUBLIQUE
Albert
JACQUARD



Sortie aux Champs Libres à Rennes

C'est aux « Champs libres » à Rennes que les élèves de CE1 et CE2 ont vécu une journée bien remplie. La matinée a débuté par une animation sur le blob, organisme mystérieux qui n'est ni un champignon, ni un végétal ni un animal, et s'est poursuivie par une série d'ateliers de découverte d'expériences scientifiques. Après le pique-nique (très important lors d'une sortie), ils ont fait leurs premiers pas d'astronomes au planétarium.



Départs en retraite pour deux enseignantes

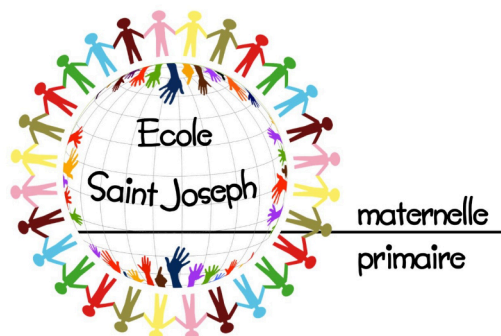
En cette fin d'année scolaire, l'heure de la retraite a sonné pour Hélène TEYCHENNE, directrice et enseignante et Sylvie KERNEUR, enseignante. On leur souhaite une belle et heureuse retraite et on les remercie pour toutes ces années passées à l'école Albert Jacquard.



Flashmob lors de la fête de l'école

Lors de la fête de l'école qui a eu lieu le 9 juin, un flashmob a été réalisé au stade Pierre Guého. Bravo à tous !





Ecole Saint Joseph

Ateliers du Carême

Vendredi 29 mars, toutes les classes ont participé à différents ateliers sur le thème de Pâques animés par les élèves de CM2. Le midi, nous avons partagé un bol de riz préparé par des parents et grands parents. L'argent récolté sera distribué à l'association "enfants du Mékong" qui nous a été présentée par des bénévoles l'après midi.

Une belle journée de partage.



Sorties scolaires

Vendredi 17 mai dernier, les élèves des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendus aux Jardins de Brocéliande. Dans ce parc sensoriel, plusieurs activités étaient à l'ordre du jour comme le parcours sensoriel « Réveille tes pieds » où les élèves ont cheminé pieds nus pour mieux appréhender les éléments naturels (la boue, l'eau, les pierres, le liège...). Ils ont également réalisé le parcours « active tes sens » les yeux bandés, au cours duquel ils ont été guidés par leur ouïe, le toucher... et au cours duquel ils ont été confrontés à une perte de repères. La découverte de certains objets et éléments artificiels sur leur passage a généré quelques surprises !!!

Une animation ludique et sensorielle était proposée l'après-midi à chacun des groupes.

Cette journée a été appréciée par tous !



Contact

● 1 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65

Ateliers intergénérationnels

Le jeudi 21 mai, une matinée d'échange intergénérationnel a eu lieu à l'école entre les élèves de maternelles et leurs grands-parents. Au programme, des ateliers de lecture, des jeux de société et du jardinage. Un beau moment de partage.



Rencontre sportive Cm2/6^{ème}

Le lundi 27 mai, les CM2 ont participé à la rencontre sportive au collège Saint-Julien de Malestroit avec les sixièmes. Sous la houlette des professeurs de sport et de quelques élèves de troisième, ils ont pu s'affronter sur douze ateliers. De quoi s'imprégner de la vie au collège...



Concours kangourou (CE2/CM1/CM2) et concours koala (CP/CE1)

Jeu de mathématiques créé en 1990 sur le modèle du concours national australien (d'où son nom).

Il comporte 24 questions à choix multiple de difficulté croissante, proposées le même jour dans tous les établissements scolaires. Cette année, c'est plus de 100 000 élèves de primaire qui y ont participé. Et parmi eux, nous avons des élèves figurant parmi les meilleurs de France ! De quoi être récompensés !



Les infos intercommunales

800 km de randonnée

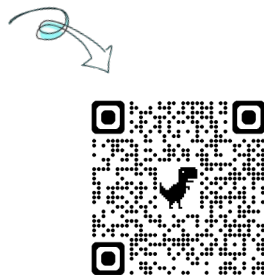
Sur une carte

En offices de tourisme les demandes d'information sur la randonnée augmentent régulièrement sur le territoire d'OBC. Disposant d'une offre exceptionnelle, la communauté de communes a décidé de réaliser une carte des sentiers de randonnées à l'attention des habitants et des touristes.

Oust Brocéliande Communauté propose une offre de randonnées complète avec plus de 800 kilomètres de circuits balisés, sans compter les chemins de halage du Canal de Nantes à Brest et les deux voies vertes. Cette offre regroupe vingt circuits de randonnée pédestre allant de 5 km à 16 km, douze circuits vélo promenade de 12 à 35 km ainsi que huit circuits exclusivement VTT dont le plus grand fait 84 km. Concernant ces activités VTT, la communauté de communes bénéficie d'une double labélisation « Base VTT » à Sérent et « Site VTT » à La Gacilly permettant d'avoir, pour cette pratique, un référencement national et un gage de qualité. Sous forme de boucles, ces parcours conviennent aussi bien aux balades familiales qu'aux randonneurs plus expérimentés.

La carte des sentiers de randonnée est à la disposition des habitants et des touristes dans les offices de tourisme du territoire. Au-delà de la cartographie des circuits, le verso de cette carte présente les informations pratiques telles que le type de balisage à suivre, les numéros utiles, la location de vélo... mais également des propositions de découvertes des sites naturels à proximité. Au programme, les Marais de Glénac, la tourbière de Sérent, la vallée de l'Aff, le site des Landes de Monteneuf...

Par ailleurs, pour chaque randonnée, un topo-guide a été élaboré permettant de préciser chaque tronçon de l'itinéraire, le niveau de difficulté, la distance, la durée estimée de la randonnée... et les sites « à voir en chemin ». Ces fiches sont à télécharger sur le site internet de la Destination Brocéliande ou sur l'application mobile OBC, mais également en vente dans les offices de tourisme.



Déchèterie et plateforme

Ce qu'il faut savoir

DÉCHÈTERIE ET PLATEFORME DE SÉRENT

Arrêté ICPE du 21/02/2014



HORAIRES

— Horaires d'hiver —

Du 1^{er} nov. au 31 mars

Lun.	Fermé	Fermé
Mar.	9h-12h	14h-17h
Mer.	9h-12h	14h-17h
Jeu.	Fermé	14h-17h
Ven.	9h-12h	14h-17h
Sam.	9h-12h	14h-17h

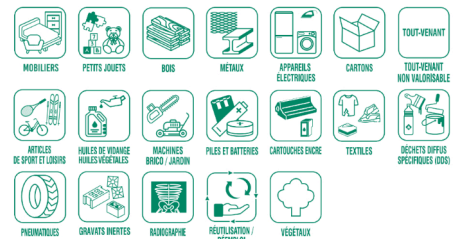
— Horaires d'été —

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lun.	Fermé	Fermé
Mar.	9h-12h	14h-18h
Mer.	9h-12h	14h-18h
Jeu.	Fermé	14h-18h
Ven.	9h-12h	14h-18h
Sam.	9h-12h	14h-18h

Fermé les jours fériés

✓ Déchets acceptés



✗ Déchets refusés



Sur le territoire de l'Oust à Brocéliande communauté, retrouvez également les déchèteries de Ruffiac et Carentoir sur www.oust-broceliande.bzh

Pour le secteur de Guer, retrouvez les informations sur www.smictom-centreouest35.fr



OBC soutient les commerçants

L'économie de proximité est l'une des priorités des élus de l'Oust à Brocéliande communauté, mais quelles actions et quels outils à mettre en place par la communauté de communes pour accompagner et soutenir le commerce de proximité ? Une démarche engagée depuis de nombreuses années qui devient concrète par le lancement d'une campagne de communication.

A l'occasion de ce nouveau mandat, un conseiller délégué à l'économie de proximité a été désigné, un manager de commerce recruté, la subvention Pass Commerce et Artisanat instaurée... En 2023, une nouvelle étape décisive a été mise en oeuvre à travers l'organisation de trois réunions dans les communes de La Gacilly, Guer et Saint-Marcel, lesquelles ont réuni élus et près de quatre-vingt commerçants. Temps d'interconnaissance, ces rencontres ont permis d'échanger sur le diagnostic concernant les grandes tendances de la consommation sur le territoire d'OBC. Un guide d'accueil des nouveaux commerçants a également été présenté lors de ces réunions. Ce fascicule met en avant les atouts du territoire et apporte les informations utiles aux futurs porteurs de projets (les dispositifs d'accompagnement existants, les contacts utiles, les bonnes pratiques...).

Une campagne de communication co-construite

De ces échanges est née la volonté de mettre en place une campagne de communication en faveur du commerce de proximité, et notamment de la réaliser conjointement avec les commerçants afin qu'elle réponde au mieux aux réalités et attentes du terrain. Ainsi, huit commerçants et acteurs de l'économie de proximité ont participé à deux ateliers «d'intelligence collective» afin de réfléchir sur la problématique : « comment soutenir le commerce de proximité et l'achat local ? ». Durant des ateliers, trois grands projets ont émergé, dont le projet de campagne qui a été élaboré avec le service communication d'OBC.

Dévoilée aux commerçants le 21 mars 2024, elle a rencontré l'adhésion collective. Un kit communication a été mis à disposition des commerçants, comprenant : affiches, stickers, vitrophanie...

Contact : alexia.le-tarnec@oust-broceliande.bzh



Tri sélectif

Mémo tri

MÉMO TRI de l'Oust à Brocéliande COMMUNAUTÉ

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

LES EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTALLIQUES, CARTONNÉS. LE VERRE. LE PAPIER. LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN. CE QUI N'EST PAS VALORISABLE. Includes images of various waste items and recycling bins.

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR OBC MOBILE ET WWW.OUST-BROCELIANDE.BZH dechets@oust-broceliande.bzh | 02 97 75 01 02



La vie Economique

Miss Bagel 56

Nancy DUVERGER AMAS

Fort(e) d'une expérience de près de 20 ans dans le domaine de la restauration, j'ai longuement mûri mon projet et c'est finalement le concept de restauration nomade qui m'a séduite. Et le bagel ? Parce que mon dernier emploi de manager était dans un restaurant spécialisé dans ce produit d'origine polonaise, mes racines.

Je tiens à la qualité de mes produits : « Le bagel, c'est du vrai pain, pas du brioché. Avec un grand-père et un tonton boulanger, j'y tiens beaucoup ».

Je travaille un maximum avec des produits de saison et locaux, notamment avec la boucherie Histoire de Lard, avec le Bœuf fumé et séché pour le bagel Ricain, ainsi que la Ferme de Trévéro avec le bacon pour le bagel Fermier et la saucisse fumée pour le bagel Breton.

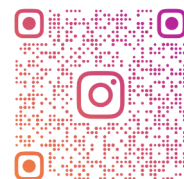
En dessert, je vous propose des donuts, des cookies, des muffins, des salades de fruits, des soupes de fruits d'été. Le tout maison !

Contact :

1 La Touche Bouëdo
07 88 60 12 36
missbagel56@gmail.com

Vous pouvez me suivre sur les réseaux et me contacter pour toutes commandes.

Également disponible à la demande pour les anniversaires, mariages, baptêmes, pots d'entreprises, évènements communaux.



MISSBAGEL56



Dépanneur chauffagiste

Damien SEVETE

Je suis Damien Sevète, j'ai créé mon entreprise en novembre 2023 en tant que dépanneur chauffagiste sur la commune de Sérent.

Avec 20 ans d'expérience dans le domaine de l'électricité, la plomberie, le chauffage et la pompe à chaleur, je saurai faire face à vos besoins dans ces domaines.

Réalisant les mises en service de pompes à chaleur et chaudières mais aussi leurs entretiens et dépannages, je peux vous proposer des nettoyages des installations de chauffage lorsque celles-ci ne fonctionnent plus correctement et leur redonner toutes leurs puissances thermiques.

Vous pouvez faire appel à moi pour le remplacement ou dépannage de votre chauffe-eau ou tout ce qui touche à la plomberie. Si vous avez des soucis d'ordre électrique je serai capable de m'en occuper également.

J'ai à cœur de trouver des solutions à vos problèmes. Je me déplace sur une trentaine de kilomètres autour de la commune de Sérent.

Contact :

9 Les Bruyères
06 32 49 13 38
damiensevete@hotmail.fr



Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57
 Mail : mairie@serent.fr
 Site internet : www.serent.fr
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

6 Rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14 | ✉ : mediatheque@serent.fr
 Mardi | 15 h - 18 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vendredi | 15 h - 18 h 30
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Fermée le samedi après-midi en juillet et août.

Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Jeudi | 14 h - 17 h
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 18 h
 Horaires été : Du 1^{er} avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

Vestiboutique

de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fournier (derrière la mairie)
 ☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h - 11 h 30

Sérent

MARCHÉ



Tous les mercredis

De 8 h 30 à 12 h 30

Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Piscine	☎ 02 97 75 91 36
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07



SÉRENT

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

- VISITE COMMENTÉE EN CALÈCHE
- L'ART INVESTIT LES CHAPELLES (EXPOSITIONS)
- RESTITUTION DU COLLECTAGE EN GALLO
- DÉCOUVERTE LUDIQUE ET VISITE DE L'ÉGLISE

PROGRAMME COMPLET

www.serent.fr | 02.97.75.93.57 |   [mairiedeserent](https://www.mairiedeserent.fr)

